



L'ÉQUIPE

immobilière

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE

(barème TTC applicable à compter du 1er octobre 2019)

Prix Net vendeur	Honoraires ⁽¹⁾ MAISONS - APTS
Jusqu'à 65.000 €	Forfait 5 000 €
De 65.001 € à 150.000 €	8 %
De 150.001 € à 300.000 €	6 %
Au delà de 300.000 €	Forfait 17 000 €

Prix Net vendeur	Honoraires ⁽¹⁾ TERRAINS
Jusqu'à 200 000 €	8 %
Au dela de 200 000 €	6 %

(1) Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire stipulée dans le mandat.

Il est précisé qu'en cas de délégation de mandat confié par un autre professionnel de l'immobilier, le barème appliqué sera celui du professionnel titulaire du mandat, sauf si un mandat d'acheter a été signé avec l'acquéreur.
Il est également précisé que si le mandant est un professionnel de l'immobilier (promoteur ou lotisseur), le barème appliqué sera celui fourni par le mandant.

ESTIMATION écrite : 250 € ⁽²⁾

(2) Si non suivie d'un mandat

Article 2-i de l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels de la transaction immobilière
« **Les professionnels visés à l'article 1er sont tenus d'afficher les prix effectivement pratiqués des prestations qu'ils assurent** »

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/ECFC1638733A/jo/texte>

L'ÉQUIPE IMMOBILIÈRE RÉUNION

CPI 9741 2016 000 005 209 délivrée par la CCI de la Réunion - RCP GROUPAMA
Sarl au capital de 3 000 € - RCS Saint-Denis - Siret n° 801 873 936 00026 - Site Internet : www.lequipe-immobiliere-reunion.com
68 rue Decaen - Rés. Decaen - 97400 Saint-Denis - Tél : 0262 40 40 62 - info@lequipe-immobiliere-reunion.com